

Le Conseil d'Etat a désigné un binôme pour faire la lumière sur ce qui s'est passé autour de Tariq Ramadan lorsqu'il était enseignant à Genève

Un homme et une femme scruteront les années Ramadan

RACHAD ARMANIOS

DIP ► Un binôme d'experts indépendants, une femme et un homme, analysera la gestion du Département de l'instruction publique (DIP) de cas de harcèlement ou d'abus sur des élèves. Le Conseil d'Etat a confié cette tâche à Quynh Steiner Schmid, ancienne juge du Tribunal administratif et membre du Conseil supérieur de la magistrature genevois, et à Michel Lachat, ancien président du Tribunal fribourgeois des mineurs.

L'analyse portera sur la période durant laquelle Tariq Ramadan était fonctionnaire au DIP, entre 1984 et 2004, au Cycle des Coudriers puis au collège de Saussure. Dans la presse, quatre anciennes élèves de ce collège ont témoigné que M. Ramadan, alors leur professeur, avait profité de son emprise pour avoir des relations avec elles. Le directeur du collège a reconnu avoir été informé d'un cas mais, après avoir entendu les dénégations de M. Ramadan, il n'avait ni entendu la victime présumée ni fait remonter l'affaire à sa hiérarchie. La conseillère d'Etat en charge dans ces années, Martine Brunshawig Graf, avait été mise au courant de «rumeurs». Dans la *Tribune de Genève*, l'une des jeunes femmes a dit espérer que la lumière soit enfin faite sur «les manquements de l'institution, dans le but de prévenir d'autres abus à l'avenir».

Pas seulement à de Saussure

Au-delà du cas Ramadan, les experts devront aussi analyser comment les affaires d'atteinte à l'intégrité sexuelle des élèves par des collaborateurs du DIP et de harcèlement ont été traitées au collège de Saussure. Un enseignant y est suspendu pour des faits présumés. Cette analyse est à distinguer de l'enquête administrative déjà en cours.

Enfin, au-delà de ce seul collège, le mandat est élargi au traitement par le secrétariat général du DIP de telles situations au cours des trente dernières années. «En fonction de ce qu'ils trouveront, les enquêteurs pourront décider de creuser une situation, par exemple s'ils ont un témoignage dans un établisse-



Un binôme masculin et féminin a été choisi pour éviter toute contestation. L'exécutif a aussi voulu un regard genevois et un autre externe au canton. KEYSTONE

ment ou un autre», explique Anne Emery-Torracinta, cheffe du DIP. Ce travail permettra peut-être aussi de comprendre l'évolution sociétale face à ces problématiques, ajoute-t-elle. Enfin, la période couvre quatre magistrats, afin de ne «pas politiser» cette enquête.

S'agissant d'abus ou de harcèlement, un binôme masculin et féminin a été choisi pour éviter toute contestation, a précisé le président du Conseil d'Etat, François Longchamp. L'exécutif a aussi voulu un regard genevois et un autre externe au canton.

Appel à témoins lancé

Témoins et victimes pourront s'adresser aux enquêteurs s'ils souhaitent se faire entendre. Un appel à témoins est lancé. Une levée générale du secret de fonction est autorisée par le Conseil d'Etat s'agis-

sant de fonctionnaires encore actifs ou retraités. Les enquêteurs auront accès à tous les documents de l'Etat. Ils définiront eux-mêmes les modalités de leur enquête après avoir mesuré la complexité et l'ampleur de la tâche, ajoute le président, qui insiste sur leur indépendance totale. Ainsi, M. Longchamp ne veut même pas se prononcer sur l'opportunité ou non d'entendre M. Ramadan – ou du moins ses avocats.

Les enquêteurs ne peuvent toutefois contraindre personne à répondre à leur convocation. En cas de découverte de faits pénaux, ils devront les dénoncer à la justice. Les experts se mettront au travail dès la semaine prochaine mais aucun délai pour remettre leur rapport, qui sera rendu public, n'est encore fixé. Un bilan intermédiaire pourrait être livré encore cette année.

L'exécutif a ouvert cette enquête à la demande du DIP, sa cheffe ayant elle-même été mise sous pression par une quinzaine de féministes dénonçant une «omerta institutionnelle», ce dont se défend vigoureusement M^{me} Emery-Torracinta. Sa secrétaire générale, Marie-Claude Sawerschel, a côtoyé M. Ramadan à de Saussure comme doyenne, mais a assuré n'avoir été au courant de rien. Elle était aussi directrice de ce collège au moment des harcèlements plus récents. Mais c'est bien le DIP qui a dénoncé le cas, entraînant la suspension du professeur et l'enquête administrative, insiste M^{me} Emery-Torracinta. En cette période électorale, la conseillère d'Etat «a l'appui total du Conseil d'Etat dans la mission difficile qu'est la sienne», a souligné François Longchamp. 1